

Pourquoi choisir  
un don planifié à la

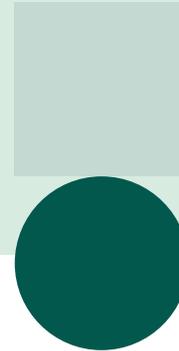
# FONDATION SANTÉ

BEAUCE-ETCHEMIN

La Fondation Santé Beauce-Etchemin contribue de façon notable et durable, au déploiement de soins et de services de santé adaptés aux besoins des gens d'ici, principalement par l'achat des meilleurs équipements médicaux.

Depuis sa fondation, la Fondation Santé Beauce-Etchemin a fait l'acquisition de **PLUS DE 15 000 000 \$ D'ÉQUIPEMENTS** destinés à divers départements de l'Hôpital de Saint-Georges, aux cinq CLSC de la région (St-Georges, La Guadeloupe, Beauceville, St-Joseph, Etchemins) à plusieurs CHSLD et à d'autres maisons de soins de santé de la région.

Choisir de faire un don à la  
Fondation Santé Beauce-Etchemin,  
c'est choisir d'investir dans  
la santé de NOTRE région.



# FONDATION SANTÉ

BEAUCE-ETCHEMIN

1515, 17<sup>e</sup> Rue  
Saint-Georges (Québec)  
G5Y 4T8

Tél.: 418-228-2031 poste 37936  
fondation.santebe@ssss.gouv.qc.ca

[www.fondationsantebe.com](http://www.fondationsantebe.com)

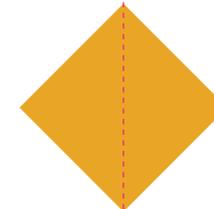
Pourquoi  
choisir  
les

# DONS PLANIFIÉS?

Opter pour un don planifié,  
c'est contribuer à la pérennité de  
**VOTRE Fondation Santé  
Beauce-Etchemin** et l'aider  
à maintenir sa mission essentielle  
pour la communauté :  
**redonner espoir  
en cette richesse précieuse  
qu'est la santé.**

FONDATION  
SANTÉ

BEAUCE-ETCHEMIN



Quoi savoir sur le

## DON PLANIFIÉ

Un don planifié est un don qui fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale. Vous pouvez faire un don de votre vivant ou le prévoir dans votre testament.

Ce don peut vous donner droit, de même qu'à vos héritiers, à des avantages fiscaux importants.

Votre choix quant à votre type de don vous appartient : ce dernier doit refléter vos désirs, vos intérêts en tant que donateur et votre situation financière personnelle.

- Il peut être immédiat ou futur;
- Il reflète les désirs et les objectifs philanthropiques du donateur;
- Il tient compte du contexte personnel, familial et fiscal du donateur;
- Il donne droit à des avantages fiscaux;
- Il a des retombées concrètes et durables pour notre organisation.

## TYPES DE DONS PLANIFIÉ

### DON TESTAMENTAIRE

Le don testamentaire demeure l'une des façons les plus simples et les plus accessibles de planifier un don (legs particulier, legs résiduaire, legs universel, etc.).

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande fortune pour faire un don testamentaire : un donateur peut prévoir un don en pourcentage de son patrimoine (par exemple 2 %).

Tous les dons testamentaires donnent droit à un reçu aux fins d'impôts accordant un crédit qui permettra de diminuer l'impôt assumé par la succession. Ainsi, loin de déshériter les proches du donateur, le don testamentaire offre des avantages.

### DON EN ARGENT

Le don immédiat en argent est certes le plus connu et utilisé et peut, dans certaines occasions, être réparti sur plusieurs années pour un maximum d'impact fiscal.

*Nous vous recommandons de consulter un planificateur financier, comptable ou notaire pour connaître tous les détails et avantages relatifs à chaque type de don.*

### DON D'UNE ASSURANCE VIE

Un don à l'aide d'une assurance vie est un moyen simple de donner une somme importante à coût moindre. Il existe différentes manières de faire ce type de don, et les avantages diffèrent selon ce choix :

- Achat et cession de la propriété d'une nouvelle police au nom de la Fondation Santé Beauce-Etchemin qui sera également bénéficiaire irrévocable;
- Cession, du vivant du donateur, d'une police déjà existante au nom de la Fondation Santé Beauce-Etchemin et désignation de cette dernière à titre de bénéficiaire irrévocable;
- Désignation de la Fondation Santé Beauce-Etchemin comme bénéficiaire du capital décès.

### DON DE TITRES COTÉS EN BOURSE

Le don de titres est un don d'actions, d'obligations ou de tout autre titre inscrit à une bourse.

**C'est l'une des façons les plus avantageuses sur le plan fiscal de faire un don important à notre organisme.**

Le don d'actions ou d'autres titres donne droit à un crédit d'impôt. Il est plus avantageux de transférer directement des titres que de donner le produit de la vente de titres.

Les dons de titres cotés en bourse peuvent être immédiats ou différés, réalisés par la succession.